

Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr
 - Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr

Coronavirus COVID-19 à Mayotte : 233 cas confirmés au total

Situation sanitaire

Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte	233
Hospitalisation au CHM	18
dont le nombre de patients dans le service de réanimation	4
Patients officiellement guéris <i>(absence de fièvre et d'essoufflement depuis au moins 48h, à partir du 8eme jour de début des symptômes)</i>	94 (41 % des cas confirmés)
Décès	3

Chiffres en évolution

Depuis l'introduction du virus à Mayotte, plus de **1600 tests** ont été réalisés par le laboratoire du CHM.

Mesures mises en place pour les femmes enceintes

A ce jour, 10 femmes enceintes ont été diagnostiquées positives au COVID-19 à Mayotte. Compte-tenu des connaissances actuelles, il n'existe pas de preuve de transmission entre la mère et l'enfant. Néanmoins, dans le respect du protocole établi par le Centre Hospitalier de Mayotte, toute femme enceinte se présentant avec de la fièvre au 3^{ème} trimestre de grossesse doit être prise en charge pour éviter un déclenchement prématuré de l'accouchement. L'ensemble de ces futures mamans ont donc été reçues à l'hôpital pour vérifier leurs états de santé et celle de leurs bébés. La plupart d'entre elles sont, depuis, rentrées à domicile.

Par mesure de sécurité, une filière COVID-19 pour les suivis des grossesses a été mise en place et une salle de travail a été réquisitionnée pour les futures mamans, positives au COVID-19 au moment de l'accouchement. Cela permet d'éviter les risques de contamination des soignants et des autres patientes.

Même en période de confinement, le suivi médical de grossesse doit impérativement être maintenu.

Figure 2 | Répartition quotidienne du nombre de prélèvements positif et négatif au Covid19 d'après les données du laboratoire du CHM au 15 avril 2020

